

# LIBAN

## Faits marquants

- Tous les individus qui ont sollicité l'assistance du HCR ont été enregistrés à titre individuel, conformément aux normes internationales de protection garantissant le respect de la vie privée, de la confidentialité des informations et de la dignité de chaque personne.
- Grâce aux interventions du HCR, le nombre de personnes détenues a diminué par rapport aux années précédentes.
- Quelque 500 hommes et femmes se sont vus proposer des formations professionnelles dans deux centres socioculturels.
- L'action de sensibilisation du HCR et l'aide relative aux bourses scolaires, aux livres et aux frais de transport ont favorisé l'inscription d'environ 48 pour cent des enfants réfugiés d'âge scolaire dans des établissements publics, un chiffre en forte hausse par rapport aux 30 pour cent d'enfants scolarisés en 2010.
- En 2011, 3 320 réfugiés au total, dont 3 169 Iraquiens et 151 ressortissants d'autres pays, ont fait l'objet d'une demande de réinstallation et 825 ont quitté le Liban.

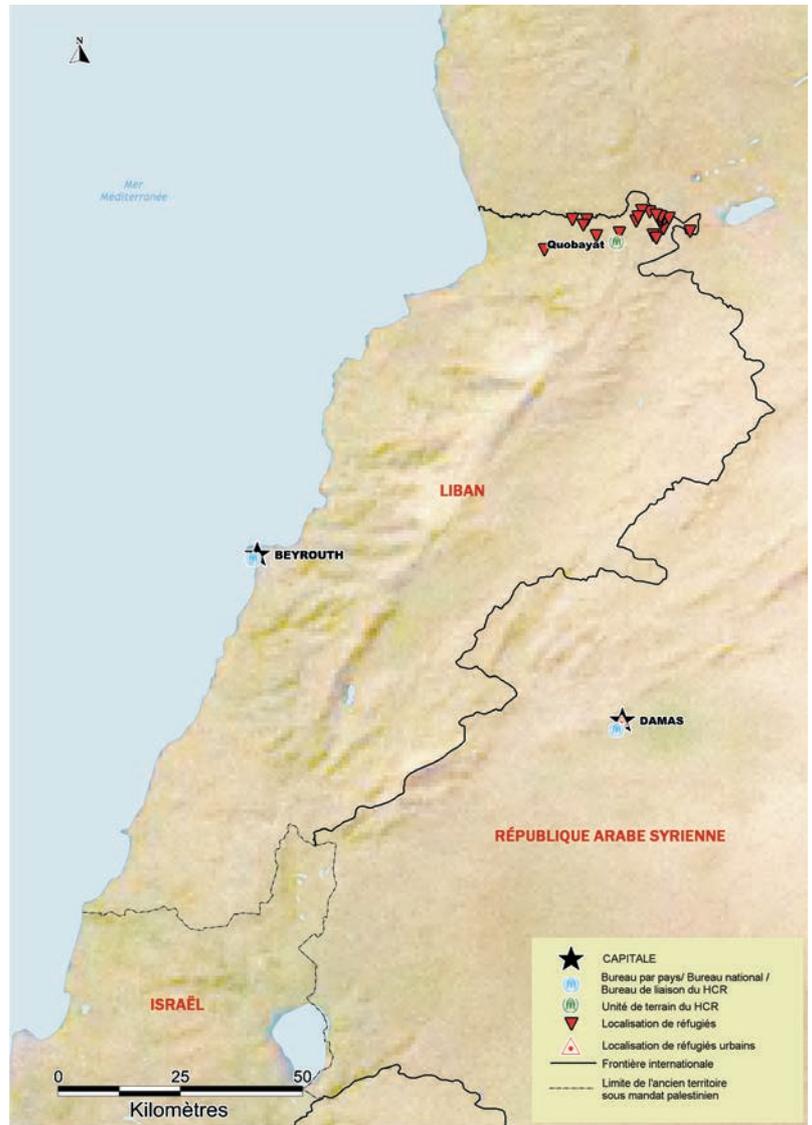
## Environnement opérationnel

Depuis le mois d'avril, le nombre de Syriens cherchant refuge au Nord-Liban a fortement augmenté, ce qui a créé une nouvelle situation de déplacement. En étroite coopération avec le Gouvernement libanais, le HCR a répondu aux besoins de protection et d'aide humanitaire de ces réfugiés, renforçant ses liens avec les autorités au cours de ce processus. Dans le même temps, le Haut Commissariat a intensifié sa collaboration avec ses partenaires habituels, onusiens et non gouvernementaux, ainsi qu'avec de nouvelles organisations.

## Réalisations et impact

### Objectifs et cibles prioritaires

L'objectif principal du HCR était de préserver et d'élargir l'espace de protection disponible pour les personnes relevant de sa compétence au Liban en aidant les réfugiés et les demandeurs d'asile à subvenir à leurs besoins essentiels.



## Environnement de protection favorable

- Un nouveau projet de mémorandum d'accord, destiné à améliorer l'espace de protection offert aux personnes relevant de la compétence du HCR, a été communiqué au Gouvernement mais la finalisation de l'accord a été différée en raison de la situation politique délicate. Au total, 635 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'un soutien pour régulariser leur statut au Liban en 2011 et 595 autres Iraquiens ont reçu une assistance pour obtenir ou renouveler des papiers attestant de leur statut juridique.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
<b>Réfugiés</b>	Iraq	8 500	8 500	41	34
	Pays divers	350	350	32	33
<b>Apparentés réfugiés</b>	Pays divers	150	150	83	14
<b>Demandeurs d'asile</b>	Iraq	700	700	32	29
	Soudan	490	490	4	5
	Rép. arabe syrienne	370	370	32	33
	Pays divers	140	140	36	27
<b>Autres pers. relevant de la compétence du HCR</b>	Ressortissants syriens rel. de la compétence du HCR	4 800	4 800	50	54
<b>Total</b>		<b>15 500</b>	<b>15 500</b>		



## Procédures de protection équitables

- En l'absence de cadre législatif national applicable à la protection des réfugiés et de procédures d'enregistrement, le HCR a assumé la responsabilité pleine et entière de l'ensemble des activités d'enregistrement, d'établissement de profils et de détermination du statut de réfugié au Liban.
- Près de 3 600 réfugiés ont été enregistrés en 2011, ce qui représente une baisse de 11 pour cent par rapport à l'année précédente. Quelque 78 pour cent des réfugiés enregistrés étaient originaires d'Iraq et 22 pour cent originaires d'autres pays.
- En 2011, le HCR a rendu au total 590 décisions relatives à la reconnaissance du statut de réfugié, dont 285 concernaient des Iraquiens et 305 des ressortissants d'autres pays.

## Protection contre la violence et l'exploitation

- En 2011, le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR placées en détention a atteint son plus bas niveau depuis des années. En 2011, il y avait 58 détenus au Liban, contre 103 en 2010. Sur les 58 personnes détenues, seules 15 étaient incarcérées pour entrée ou séjour illégal sur le territoire.
- Quelque 190 réfugiés ont été représentés devant des tribunaux, ce qui a facilité leur défense dans des affaires au pénal impliquant des poursuites pour entrée illégale, avec une possible extradition à la clef. Une aide juridique a également été offerte pour des affaires en rapport avec le statut personnel, notamment la déclaration des naissances. Le HCR a prodigué à plus de 2 000 personnes relevant de sa compétence des conseils individuels sur des questions concernant la sécurité personnelle, la régularisation du séjour, le statut personnel, la protection de l'enfance, la violence sexuelle et sexiste, des problèmes de loyer et/ou des conflits du travail.

- En 2011, près de 90 victimes de violences sexuelles et sexistes, des femmes pour la plupart, ont été identifiées. Toutes ces personnes ont reçu le soutien médical, psychosocial, physique et matériel nécessaire.

## Besoins et services essentiels

- Pendant l'année 2011-2012, plus de 1 600 réfugiés ont été inscrits dans des écoles.
- Le HCR a offert une aide familiale sous forme d'allocations exceptionnelles d'urgence, de bons alimentaires, de protections périodiques et de couches à près de 8 000 bénéficiaires. Quelque 6 200 personnes ont reçu des soins médicaux dans le cadre d'accords conclus avec des hôpitaux privés et publics dans l'ensemble du Liban.
- Quelque 2 100 personnes ayant des besoins particuliers ont reçu une aide financière mensuelle destinée à faciliter l'acquisition d'articles ménagers essentiels pour leurs familles.

## Autogestion et participation communautaires

- Un millier de personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'activités de développement de la collectivité organisées par l'intermédiaire des centres socioculturels.
- Quelque 500 réfugiés des deux sexes, dont des jeunes, ont bénéficié de services de formation technique et professionnelle. Les stages portaient sur la maîtrise et l'entretien de l'outil informatique, l'enseignement de l'anglais, la coiffure, la couture et la fabrication artisanale. Trente réfugiés ayant achevé leur stage avec succès ont reçu les équipements nécessaires au démarrage de petites entreprises.
- Le Haut Commissariat a organisé et animé deux sessions de formation (l'une en arabe et l'autre en anglais) sur les

évaluations participatives à l'intention de plus de 40 membres du personnel du HCR et d'organisations partenaires. Dans ce cadre, 51 discussions de groupe ont été organisées avec 632 réfugiés issus d'horizons divers.

## Solutions durables

- Le HCR a fourni des allocations de rapatriement librement consenti à 117 réfugiés iraquiens.
- Sur les 3 320 réfugiés (3 169 Iraquiens et 151 ressortissants d'autres pays) ayant fait l'objet d'une demande de réinstallation, seuls 825 ont pu partir dans leur nouveau pays en 2011. Ce chiffre représentait moins de 36 pour cent du chiffre cible, à savoir 2 300 départs au titre de la réinstallation au cours de l'année. Ce ralentissement est dû à diverses raisons, notamment à une modification des procédures de sécurité aux États-Unis d'Amérique.

## Relations extérieures

- Le HCR a organisé quatre consultations informelles avec des donateurs en 2011 afin de les tenir au courant des priorités et des objectifs du programme et de leur indiquer les domaines où les besoins risquaient de ne pas être satisfaits. L'Organisation a mieux fait connaître la situation des réfugiés en accordant 50 interviews et en organisant de plus de 30 séances d'information pour les médias ; dans la même optique, elle a assisté à trois manifestations publiques en rapport avec les réfugiés au cours de l'année.

## Logistique et appui opérationnel

- Pendant la période sous rapport, le HCR a développé sa collaboration avec ses six partenaires d'exécution et entrepris 80 visites de vérification des projets.

## Contraintes

L'afflux de réfugiés au Nord-Liban, associé au déploiement de membres du personnel du HCR dans d'autres opérations d'urgence menées dans la région, a mis les ressources humaines à rude épreuve pendant plusieurs mois. Ceci a eu un impact sur la détermination du statut de réfugié, les services de protection et les services communautaires. Le traitement des demandes d'asile et les activités visant à promouvoir la protection ont de ce fait pris du retard.

Les contrôles de sécurité supplémentaires introduits par les États-Unis dans le cadre des opérations de réinstallation ont eu des conséquences sur le nombre de départs, en baisse de 60 pour cent par rapport à 2010. Bien que le nombre de réfugiés enregistrés en 2011 ait diminué de 11 pour cent par rapport à 2010, le nombre total de personnes enregistrées relevant de la compétence du HCR a augmenté de 12 pour cent au cours de l'année en raison du ralentissements des départs. Ceci a également eu des conséquences sur l'allocation de ressources à l'opération.

## Informations financières

Alors que le budget du HCR au Liban, établi suite à une évaluation des besoins globaux, était supérieur à 13,7 millions de dollars E.-U., les fonds mis à disposition ont été légèrement inférieurs à 12 millions de dollars E.-U.

## Organisation et mise en œuvre

Suite aux crises de réfugiés survenues en Afrique du Nord, 20 collaborateurs du bureau du HCR au Liban ont été envoyés en mission dans cette région pendant cinq mois.

En avril, le Liban a fait face à un afflux de Syriens, déplacés par le conflit en cours dans leur pays. En quelques semaines, leur nombre avait atteint plus de 5 000. Le HCR s'est mobilisé rapidement et le Gouvernement a joué un rôle de premier plan en assurant l'enregistrement, en évaluant les besoins et en offrant une aide humanitaire.

Pour répondre à l'augmentation des besoins et à l'apparition de besoins imprévus, le HCR-Liban a pu faire appel à des agents provenant d'autres opérations, déployés pendant de courtes périodes.

## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	1
□ Effectifs totaux	84
Internationaux	18
Nationaux	33
JEA	1
VNU	1
Autres	31

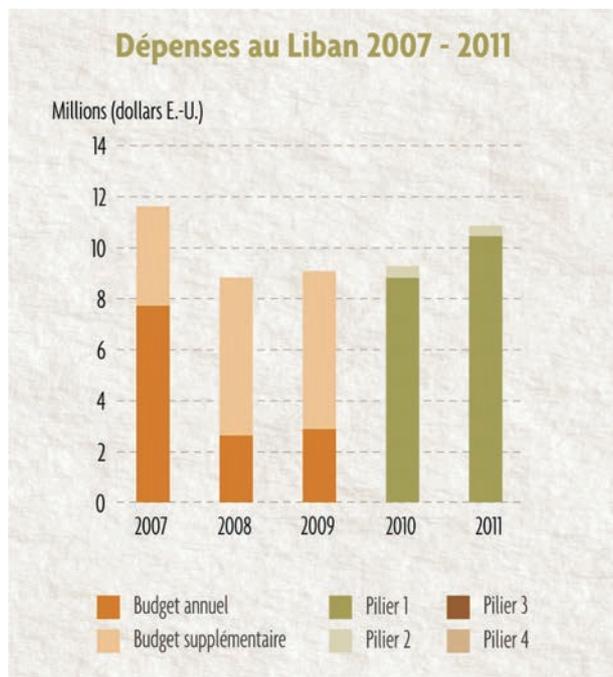
## Collaboration avec les partenaires

Au Liban, le HCR a mené ses opérations avec six partenaires d'exécution et 16 partenaires opérationnels, qui ont tous bénéficié d'une coordination prévisible au sein des groupes de travail formés au titre du Plan d'intervention régional. En outre, différentes institutions onusiennes (notamment l'OMS, l'UNICEF, l'OIT, le HCDH, l'OIM et l'UNRWA) ont poursuivi leur coopération avec le HCR dans des domaines d'intérêt commun. Les contributions des personnes relevant de la compétence du HCR, obtenues lors des évaluations participatives, ont infléchi l'ensemble de la programmation. Des consultations informelles ont été organisées avec les donateurs, tant au niveau opérationnel que stratégique, pour s'assurer de leur coopération continue.

La relation constructive qui s'est établie entre le Gouvernement libanais et le HCR a été entretenue par des réunions régulières avec les interlocuteurs compétents, notamment les ministères de l'Intérieur, de la Santé publique, de l'Éducation et des Affaires sociales. La coopération avec le Cabinet du Premier ministre s'est intensifiée en raison de l'afflux en provenance de Syrie et de la coordination quotidienne qui a été instaurée avec la Haute Commission aux secours. Le HCR s'est également employé à renforcer la capacité des centres sociaux gérés par l'État.

## Évaluation générale

Un certain nombre d'initiatives ont été lancées pour améliorer l'efficacité. Citons notamment un examen des cas des réfugiés de longue date afin d'identifier ceux d'entre eux qui pouvaient faire l'objet d'une nouvelle demande de réinstallation ou conseillés au sujet d'autres options. Les procédures de détermination du statut ont été renforcées au moyen de stages de remise à niveau du personnel et par l'application de mesures de traitement des dossiers plus efficaces, visant à améliorer la qualité et la rapidité des décisions. Enfin, la surveillance des conditions de détention a été améliorée par des échanges plus fréquents avec les



autorités et les partenaires d'exécution, ainsi que par la rédaction d'un rapport mensuel sur la détention. Ces mesures ont entraîné une baisse spectaculaire dans le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR détenues pour entrée ou séjour illégal au cours de l'année. Elles ont également réduit la durée moyenne d'incarcération des personnes détenues.

Au Liban, les réfugiés ont de grandes difficultés à faire face à leurs dépenses de base, en raison de leurs moyens financiers minimes, du coût élevé de la vie et de leur statut informel. Les personnes qui ont des besoins particuliers sont les plus gravement touchées, étant totalement dépendantes de l'assistance limitée qui leur est prodiguée par les organismes d'aide. Il est nécessaire d'apporter une aide financière ciblée, d'accroître le soutien communautaire et d'investir dans des stratégies globales de renforcement de l'autosuffisance et des moyens de subsistance. Ces stratégies doivent être élaborées sur la base des études sur la pauvreté et des évaluations de marché respectivement entreprises avec l'Université américaine de Beyrouth et l'OIT.

Tous les enfants réfugiés et demandeurs d'asile ont accès aux écoles libanaises. Le HCR a dispensé une aide à tous les enfants enregistrés, qui ont également pu bénéficier de cours de rattrapage et de formations professionnelles. Plus de 90 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école primaire enregistrés auprès du HCR (à l'exception des Syriens au Nord-Liban) ont été scolarisés dans des établissements en 2011, contre 85 pour cent en 2009-2010. En outre, le taux de scolarisation dans les écoles publiques est passé de 33 à 54 pour cent. De telles réalisations sont imputables aux efforts qui ont été déployés avec succès pour mobiliser la communauté réfugiée et pour impliquer les réfugiés dans la lutte contre les taux élevés de décrochage. Le défi principal, cependant, consiste à accroître le taux de

scolarisation et de rétention des enfants dans le premier et le second cycle du secondaire. Dans le nord, les taux de scolarisation des enfants syriens étaient beaucoup plus faibles et des efforts plus vigoureux sont aujourd'hui entrepris pour assurer à la fois l'inscription à l'école et la poursuite des études.

## Besoins non satisfaits

- En raison de l'insuffisance des fonds débloqués pour les activités d'autonomisation, environ 85 pour cent de la population risquait de rechercher un emploi non déclaré, s'exposant ainsi à l'exploitation et à des abus.
- Près de 1 700 élèves n'ont pas reçu de fournitures scolaires ; 20 pour cent seulement d'entre eux ont bénéficié de services de transport en bus et de cours de rattrapage ; et 10 pour cent des enfants âgés de six à 11 ans ont quitté l'école.
- Les maladies chroniques de longue durée n'ont pu être soignées, ce qui a abouti à des décès prématurés.
- Moins de 40 pour cent de la population réfugiée enregistrée originaire d'autres pays que la Syrie a reçu une aide alimentaire intermittente ; les familles, obligées de payer leur loyer, n'ont pu consacrer des sommes suffisantes à l'alimentation, ce qui a parfois produit des cas d'anémie chez les enfants. La mauvaise alimentation des femmes enceintes a entraîné des accouchements prématurés et la naissance d'enfants en sous-poids.
- L'absence totale d'aide financière pour quelque 50 pour cent de la population réfugiée totale au dernier trimestre 2011 a entraîné un stress important dans les ménages dont le chef de famille est d'une femme, une baisse de 15 pour cent dans l'assiduité scolaire, une augmentation de 12 pour cent des divorces pour violences conjugales au deuxième semestre et une augmentation du nombre de manifestations organisées au bureau du HCR.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**ONG :** Amel, Association Justice et Miséricorde, Caritas-Liban - Centre d'accueil des migrants, Conseil danois pour les réfugiés, Fondation Makhzoumi, *International Medical Corps, Restart, Save the Children* Suède, Université américaine de Beyrouth

### Partenaires opérationnels

**Organismes gouvernementaux :** Direction générale de la sécurité générale, Ministères de l'Éducation, de la Justice et des Affaires sociales, de la Santé

**ONG :** Conseil norvégien pour les réfugiés, *Frontiers Association, Heartland Alliance, IOCC, Médecins Sans Frontières, Secours islamique, Vision mondiale - international*

**Autres :** CICR, FNUAP, OIM, OIT, OMS, UNESCO, UNICEF

## Budget, revenus et dépenses au Liban | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>13 109 645</b>	<b>661 358</b>	<b>13 771 003</b>
Revenus issus des contributions	1 702 662	0	1 702 662
Autres fonds disponibles	8 716 848	413 592	9 130 440
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>10 419 510</b>	<b>413 592</b>	<b>10 833 102</b>
<b>VENTILATION DES DÉPENSES</b>			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Cadre juridique national	55 336	98 250	153 586
Prévention de l'apatridie	0	122 826	122 826
Coopération avec les partenaires	64 513	98 250	162 763
Non-refoulement	55 336	0	55 336
<b>Sous-total</b>	<b>175 185</b>	<b>319 326</b>	<b>494 511</b>
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Enregistrement et établissement de profils	589 691	0	589 691
Détermination de statut juste et efficace	465 159	0	465 159
<b>Sous-total</b>	<b>1 054 850</b>	<b>0</b>	<b>1 054 850</b>
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	76 310	0	76 310
Protection des enfants	33 547	0	33 547
Liberté de mouvement	33 547	0	33 547
Détention non arbitraire	497 721	0	497 721
Accès aux solutions juridiques	96 293	0	96 293
<b>Sous-total</b>	<b>737 418</b>	<b>0</b>	<b>737 418</b>
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Abris et autres infrastructures	98 643	0	98 643
Articles ménagers et hygiène de base	728 375	0	728 375
Soins de santé primaire	571 453	0	571 453
Éducation	421 932	0	421 932
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	633 134	0	633 134
<b>Sous-total</b>	<b>2 453 537</b>	<b>0</b>	<b>2 453 537</b>
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Évaluation participative	94 623	0	94 623
Autogestion communautaire	177 338	0	177 338
Autosuffisance et moyens d'existence	80 869	0	80 869
<b>Sous-total</b>	<b>352 830</b>	<b>0</b>	<b>352 830</b>
<i>Solutions durables</i>			
Stratégie de solutions durables	107 238	0	107 238
Retour volontaire	64 908	0	64 908
Réinstallation	773 518	0	773 518
Intégration locale	148 055	0	148 055
<b>Sous-total</b>	<b>1 093 719</b>	<b>0</b>	<b>1 093 719</b>
<i>Relations extérieures</i>			
Relations avec les donateurs	51 675	0	51 675
Partenariat	56 115	0	56 115
Information	63 774	0	63 774
<b>Sous-total</b>	<b>171 564</b>	<b>0</b>	<b>171 564</b>
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Gestion et coordination des programmes	1 823 841	94 265	1 918 106
<b>Sous-total</b>	<b>1 823 841</b>	<b>94 265</b>	<b>1 918 106</b>
Autres objectifs	137 233	0	137 233
Solde des versements aux partenaires d'exécution	2 419 332	0	2 419 332
<b>Total</b>	<b>10 419 509</b>	<b>413 591</b>	<b>10 833 100</b>